

Mémoire du Musée Stewart

**Pour la mise en valeur de pôles d'activités
des patrimoines naturel et bâti**

Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal
Septembre 2018

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Musée Stewart, musée d'histoire privé à but non lucratif, a été fondé en 1955 par le philanthrope montréalais David M. Stewart. Il occupe le site du Fort de l'île Sainte-Hélène depuis 63 ans, ce qui en fait le plus ancien occupant de l'île. L'institution détient une collection unique de près de 27 000 artefacts, documents d'archives et livres rares liés à la présence européenne en Nouvelle-France et en Amérique du Nord, jusqu'à nos jours. Sa mission principale : préserver et mettre en valeur ces objets qui relatent les voyages d'exploration, les avancées scientifiques, les faits d'armes, les croyances et la vie quotidienne de nos ancêtres. L'organisme montréalais loge dans l'arsenal du Fort de l'île Sainte-Hélène, construction militaire du 19^e siècle inscrite au Répertoire du patrimoine culturel du Québec et dont il assure l'interprétation dynamique au bénéfice de ses publics variés.

En 2013, le Musée McCord et le Musée Stewart fusionnaient constituant ainsi une entité muséale qui détient l'une des plus importantes collections historiques en Amérique du Nord, un patrimoine collectif de plus de 1 500 000 objets, images et manuscrits, témoins de l'histoire sociale et de la culture matérielle de Montréal.

Engagé dans sa communauté, le Musée McCord Stewart prend une part active à la vie associative du réseau muséal et collabore avec de nombreuses institutions muséales au Québec, au Canada et à l'étranger. Il accueille plus de 215 000 visiteurs par an à ses expositions, ses programmes éducatifs, ses conférences et ses activités de médiation culturelle et citoyenne dont 50 000 au Musée Stewart seulement. Il entretient également de nombreux partenariats, notamment avec la Société du parc Jean-Drapeau, Héritage Montréal, l'Université du Québec à Montréal, les Belles Soirées de l'Université de Montréal, la Journée des musées montréalais, les Journées de la culture, l'Université Concordia, le CHUM et EXEKO.

À l'étroit dans ses locaux actuels – encore plus depuis la récente fusion avec le Musée de la Mode en janvier 2018 - le Musée McCord Stewart a décidé de regrouper en un seul lieu, accueillant et facile d'accès pour les Montréalais et les touristes, l'ensemble des collections inestimables des trois musées qui le composent. Il a donc entrepris un important chantier qui vise à doter la métropole d'un nouveau musée d'histoire de Montréal, un lieu dynamique et interactif de diffusion de ses collections, un carrefour innovateur de rencontres, d'accueil et d'intégration, un espace culturel d'envergure qui contribuera au rayonnement de Montréal. Le Musée anticipe de réaliser ce projet d'ici cinq ans. Cela signifie donc que le Musée Stewart projette de quitter son site sur l'île pour au nouveau lieu au centre-ville dans le même horizon de cinq ans.

Tout en travaillant sur ce vaste projet, l'institution poursuit ses activités et le Musée Stewart continue d'offrir une riche programmation culturelle visant la diffusion des collections, ainsi qu'une panoplie d'initiatives originales valorisant l'historique de ces joyaux du patrimoine identitaire de Montréal que sont l'île Sainte-Hélène et son fort.

INTRODUCTION

La mission de la Société du parc Jean-Drapeau est ainsi décrite : « Au cœur du fleuve, le parc Jean-Drapeau est un site de valeur patrimoniale exceptionnelle et un pôle d'attraction de rayonnement international, qui offre une diversité d'expériences et contribue au bien-être de la société montréalaise. » La notion d'espace naturel et de parc public ne fait pas partie de cet énoncé. Il semble donc en fait que la valorisation du parc vert ne soit pas une priorité. Or, l'essence même de ce lieu réside en sa richesse de pôles naturels et culturels, d'abord et avant tout, à longueur d'année, et pour les résidents de Montréal.

Il ne s'agit pas ici de mettre de côté le volet événementiel à rayonnement international et catalyseur de fréquentation touristique et d'importantes retombées économiques, mais plutôt de proposer une mitoyenneté harmonieuse et riche de sens permettant de valoriser le capital naturel du parc, d'assurer la pérennité de la préservation et de l'interprétation de son patrimoine bâti; le tout, en ayant le souci d'offrir aux Montréalais un espace accessible et attractif quatre saisons par an, contribuant réellement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

En tant que musée d'histoire, nous ne pouvons rester silencieux et ne pas rappeler que l'île Sainte-Hélène et sa vocation de parc instituée en 1874 en fait le plus ancien parc public de Montréal, même avant celui du Mont-Royal (1876). Situé au cœur de cet héritage et d'un site patrimonial exceptionnel, le Musée Stewart occupe l'île Sainte-Hélène depuis maintenant 63 ans. Témoin de l'évolution de cet espace si cher aux Montréalais – notamment présent lors d'Expo 67 - le Musée est le plus ancien attrait culturel du parc Jean-Drapeau, ainsi qu'un collaborateur de longue date aux divers plans de développement qui ont ponctué l'évolution du parc.

C'est à ce titre que dans le présent mémoire, nous réaffirmons l'importance d'identifier clairement et de respecter des zones géographiques de développement ayant chacune des fonctions spécifiques. Sans ce découpage et cette volonté, il apparaît difficile de concilier les objectifs que souhaite poursuivre l'administration du parc pour ses divers champs d'action.

Nous présentons ensuite les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés, les défis actuels et futurs, notamment en ce qui concerne la convivialité des lieux, leur accessibilité, la cohabitation entre événements et partenaires et enfin, le rôle que le Musée Stewart souhaite y tenir.

Nous formulons enfin des recommandations relatives aux conditions optimales qui nous permettront de remplir notre mission de préservation, d'interprétation et de mise en valeur de ce patrimoine collectif.

REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE À L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Sur la plaine des jeux, l'aménagement d'un parc nature exempt de la présence d'événements ponctuels à grand déploiement permettrait au parc de retrouver sa vocation initiale et encouragerait la fréquentation des Montréalais et la pratique d'activités récréotouristiques, communautaires et de loisirs.

En ce sens, il est important en tout premier lieu de proposer une offre récréative au parc à tous, et ce, tout au long de l'année. Les Montréalais doivent savoir qu'ils ont leur place dans ce parc et s'y sentir chez eux. Pour ce faire, ils doivent être en mesure de s'approprier l'espace.

Développer le potentiel naturel et récréatif du parc en misant sur la gestion et la préservation de l'environnement, de la faune et de la flore contribuerait en effet à ce que les citoyens de la métropole adoptent le parc. Le contexte insulaire du lieu serait un atout à développer davantage en facilitant les points d'accès au fleuve.

Un manque d'aménagement lié à la quasi-absence de mobilier urbain fonctionnel et adéquat dans les principaux axes de circulation piétonnière et les aires de promenade est déploré.

Montréal, à titre de ville UNESCO de design, devrait profiter de l'occasion pour réaffirmer ce statut dans la conception de mobilier urbain innovant et s'harmonisant à la fois au site et au legs d'Expo 67, vitrine d'innovations technologiques.

Le respect de la nature même d'un parc public à savoir un lieu inclusif, paisible, méditatif et familial requiert une vision et un engagement clairs en faveur du patrimoine historique et naturel de l'île Sainte-Hélène.

REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE À L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

RECOMMANDATIONS :

1. Le secteur central de l'île Sainte-Hélène, situé à l'intérieur et en bordure du Chemin Tour-de-l'Isle (délimitations originales – secteur historique) doit être préservé et redevenir un parc public en tout temps et en tout respect de sa dénomination de site patrimonial.
2. Dans ce même secteur, il est recommandé de développer une offre d'activités quatre saisons, incluant un centre de plein air à l'image de celui du parc Mont-Royal, fournissant entre autres la location d'équipements récréatifs et pouvant remplir également des fonctions de centre communautaire.
3. Recruter au sein de l'équipe régulière de la Société du parc Jean-Drapeau, des experts (aménagement paysager et urbain, professionnels en biologie, botanique, entomologie, etc.), afin d'assurer la saine gestion des milieux naturels et leur harmonisation avec l'ensemble des îles.
4. Épargner le secteur central de l'île Sainte-Hélène, comprenant des sites patrimoniaux (grande poudrière, Tour de Lévis, cimetière militaire), de tout grand événement de nature privée et inciter plutôt à la promenade sur ses sentiers, les pique-niques, les jeux, et les activités d'interprétation historique et naturelle.
5. Ajouter du mobilier urbain et de l'éclairage dans le secteur central de l'île Sainte-Hélène et autour de l'axe d'accès entre la station de métro Jean-Drapeau et les installations permanentes de l'île.
6. Trouver d'autres alternatives de sites que la plaine des jeux pour répondre aux besoins des grands événements tels qu'Osheaga et Piknic Électronik Montréal.

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ : UNE PRIORITÉ

L'absence d'un plan de circulation intégrant les piétons, les cyclistes et la voie maritime apparaît comme un frein au développement et à la promotion des modes de transport alternatifs au sein du parc, et donc aussi à la fluidité des déplacements entre les divers pôles d'activités.

L'absence d'un système de transport optimal à travers le parc Jean-Drapeau permettant de relier les différents pôles d'activités entre eux rend difficile le tissage de liens entre les offres des différents partenaires présents dans le parc ; en temps régulier et encore davantage lors d'événements spéciaux.

Les travaux en cours pour la réalisation du Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène (PAMV) occasionnent des désagréments aux piétons empruntant les sentiers. Une prolifération de clôtures et autres entraves à la circulation, jumelée à la signalisation déficiente actuelle du parc, joignant de l'affichage signalétique temporaire et permanent crée de la confusion chez les usagers du parc.

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ : UNE PRIORITÉ

RECOMMANDATIONS :

7. Corriger en priorité le problème de signalétique récurrent qui engendre confusion et frustration auprès des visiteurs en développant un plan global pour une signalisation cohérente, simple et visible à travers le parc Jean-Drapeau.

8. Opter pour une signalétique temporaire adaptable afin d'éviter les couches multiples de lecture sur l'affichage permanent existant, en lien avec les travaux du PAMV mais également dans le but de proposer une flexibilité de signalisation pendant la tenue d'événements.

9. Assurer une circulation piétonnière fluide depuis le métro, sans entraves clôturées mal identifiées, en lien avec les travaux du Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène.

10. Mettre en place un circuit permanent de navette publique électrique avec une voie réservée liant les différents pôles d'activités du parc, à l'année et pendant les événements spéciaux, afin d'éviter l'enclavement de certains secteurs.

COHABITATION ENTRE ÉVÉNEMENTS ET PARTENAIRES : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Lors de grands événements, dès la station de métro Jean-Drapeau, les visiteurs sont assaillis de toutes parts par un pavoiement exclusif au détriment des autres partenaires. Cette prise en otage du public crée une impression d'exclusivité d'accès au parc pouvant nuire aux activités régulières de certains partenaires. Cet état de fait donne à réfléchir sur la pertinence de déterminer des barèmes pour encadrer la promotion des événements grand public.

L'état des terrains, qui subissent une certaine dégradation et qui ne sont pas réhabilités post-événements, suscite un questionnement quant au respect de la faune et de la flore des lieux, en plus de mettre au jour une cohabitation difficile entre partenaires et événements dans les mêmes secteurs du parc.

D'un point de vue de gouvernance, un droit de parole des partenaires dans les décisions entourant la gestion, le développement et la promotion du parc Jean-Drapeau favoriserait des échanges réguliers entre les divers acteurs et l'émergence d'une pluralité de points de vue quant au respect des objectifs du prochain plan directeur.

Le modèle d'affaires de la Société du parc Jean-Drapeau pose des défis et des contradictions quant au financement adéquat des initiatives vouées à la préservation et la mise en valeur des pôles naturels et culturels du parc. La prédominance des événements privés générateurs de revenus dans ce modèle nous pousse à nous questionner sur le bien-fondé des sources de financières actuelles. Un meilleur équilibre entre financement privé et public permettrait de remettre de l'avant la vocation de parc public de l'île Sainte-Hélène.

COHABITATION ENTRE ÉVÉNEMENTS ET PARTENAIRES : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

RECOMMANDATIONS :

11. Établir des règles claires pour l’affichage promotionnel des événements, particulièrement près de la station de métro Jean-Drapeau, de ses accès limitrophes et des principaux corridors de circulation du parc, dans le respect de chacun des partenaires.

12. Assurer un encadrement plus strict des montages et démontages des événements permettant d’assurer à la fois une plus grande sécurité des usagers, en plus de contrôler la préservation de l’état des lieux et des écosystèmes naturels en place.

13. Intégrer à la structure de gouvernance de la Société du parc Jean-Drapeau, deux postes d’administrateurs avec droit de vote au conseil d’administration pour deux partenaires représentant respectivement le pôle d’activité nature/culture et le pôle événementiel.

14. Identifier d’autres sources de financement que les grands événements privés pour limiter la dépendance de la Société du parc Jean-Drapeau envers le pôle événementiel.

L'AVENIR DU MUSÉE STEWART ET DES BÂTIMENTS HISTORIQUES

Le Musée Stewart met en œuvre des programmes scolaires pour les niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire dans le but d'inciter élèves et étudiants à devenir des citoyens engagés; il organise entre autres des visites thématiques autour des expositions temporaires. Programme très populaire, *Défendre la Nouvelle-France*, par exemple, est l'une des activités les plus demandées par les enseignants du primaire de la grande région montréalaise.

Le Musée accorde beaucoup d'importance à son rôle de musée citoyen et en fait une priorité; parmi les initiatives qu'ils ont poursuivies ou amorcées au cours de l'année, les responsables de l'action éducative de l'institution ont mis en place un programme destiné à accueillir les nouveaux arrivants, les adultes en apprentissage du français et les adultes avec handicap visuel, en plus de développer une offre d'activités originales hors les murs et s'appuyant sur l'historique spécifique des lieux.

Ainsi, le Musée Stewart propose une série d'activités variées d'interprétation du site et destinées à divers publics, individuels et de groupe, scolaire ou adulte, local ou touristique, et ce, été comme hiver. Des milliers de visiteurs peuvent ainsi se familiariser avec le rôle joué par le Fort de l'île dans le renforcement du système défensif de la colonie par les autorités britanniques au 19^e siècle, le camp d'internement S/43 pendant la Seconde Guerre mondiale ou encore les legs engendrés par la tenue de l'Exposition universelle de 1967.

Récipiendaire du Prix Distinction de Tourisme Montréal en 2017 pour le dynamisme de sa programmation, le Musée Stewart souhaite poursuivre sa contribution au développement de ce site exceptionnel, rare terrain où la trame historique complète de la métropole est présente, de l'occupation autochtone à la période contemporaine. Il s'agit là d'un lien riche de sens à apporter avec les collections de l'institution et sa mission de diffusion.

Le Musée Stewart continuera au cours des prochaines années de développer activement sa programmation afin de mettre en valeur ses collections et le site patrimonial unique de l'île Sainte-Hélène, lieu historique à la confluence des cultures autochtone, française, britannique et canadienne.

Comme nous l'avons mentionné dans de précédentes consultations, tous les bâtiments patrimoniaux devraient être davantage valorisés et animés. Avec un expert en patrimoine au sein de l'équipe de la Société du parc Jean-Drapeau, nous souhaitons contribuer à la réflexion à entreprendre quant à l'avenir de cet ensemble en vue d'en faire une exploitation judicieuse et de mieux le faire découvrir aux Montréalais. Une concertation avec la Ville de Montréal et le gouvernement provincial sera requise pour cette planification. Celle-ci devra également se pencher sur l'état physique des installations et les mesures à prendre pour en assurer la préservation et le développement à long terme.

L'AVENIR DU MUSÉE STEWART ET DES BÂTIMENTS HISTORIQUES

RECOMMANDATIONS :

15. Pour les cinq prochaines années et au profit des visiteurs du parc, confier l'animation de l'ensemble des bâtiments historiques de l'île au Musée Stewart – c'est-à-dire le Fort et toutes les dépendances du complexe incluant la grande poudrière, la Tour de Lévis¹ et le cimetière militaire.

16. Élaborer un plan directeur sur l'avenir des bâtiments historiques de l'île incluant un audit détaillé des besoins d'entretien et de restauration, de concert avec la ville de Montréal et le gouvernement du Québec, ainsi que le développement d'une vision à long terme pour la valorisation et l'animation de ces bâtiments.

17. Le Musée Stewart recommande le maintien de la vocation muséale du Fort (complexe militaire) lors de son départ. À l'exemple de ce qui s'est déjà fait avec succès à Calgary (Alberta) avec *The Military Museums*, un musée regroupant les collections des divers musées et réserves régimentaires du Grand Montréal offrirait un avenir intéressant au site et à son développement futur. Le Musée Stewart serait prêt à confier sa collection militaire à une telle institution.

¹ Construite dans les années 1930, la Tour de Lévis, tour d'eau, adopte l'apparence des bâtiments militaires sans faire partie du complexe d'origine. Le Musée Stewart souhaite malgré tout en faire l'interprétation dans ses programmes de visite, en ce qu'elle témoigne d'une autre période importante de développement de la métropole.

CONCLUSION

En bref, nous souhaitons que la vocation de parc naturel de l'île Sainte-Hélène soit réaffirmée et renforcée par la prise de mesures concrètes pour ce faire.

Nous pensons aussi qu'un plan concerté de mobilité est un enjeu actuel et pressant qui encouragera la fluidité et l'augmentation de la fréquentation du site.

La gestion des bâtiments patrimoniaux doit faire l'objet d'une réflexion et d'un plan directeur à long terme pour s'assurer de leur maintien en bon état et de leur exploitation intelligente.

Un meilleur équilibre d'occupation et d'utilisation du parc Jean-Drapeau entre la tenue d'événements grand public et les activités à vocation culturelle ou naturelle doit être trouvé.

Le modèle d'affaires de la Société du parc Jean-Drapeau doit inclure une plus grande diversité de sources de financement et proposer des règles de gouvernance permettant aux partenaires du pôle d'activité nature/culture d'obtenir une voix dans le développement de la vision et de la mission du parc.

L'histoire de la métropole passe par son patrimoine bâti et les traces de ses occupations passées; il s'agit d'un héritage essentiel à préserver pour les générations futures. Le parc Jean-Drapeau, comme un musée, recèle de trésors à protéger et à valoriser pour en faire profiter au plus grand nombre. Nous croyons qu'il est urgent de s'y attarder pour un développement équilibré, respectueux de l'environnement et de l'intégrité du site.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Redonner ses lettres de noblesse à l'île Sainte-Hélène

1. Le secteur central de l'île Sainte-Hélène doit redevenir un parc public naturel.
2. Développer une offre d'activités quatre saisons avec un centre de plein air pour l'offre d'activités récréotouristiques et de loisirs.
3. Recruter au sein de l'équipe de la Société du parc Jean-Drapeau, des experts, afin d'assurer la saine gestion des milieux naturels et leur harmonisation avec l'ensemble des îles.
4. Le secteur central de l'île Sainte-Hélène, comprenant des sites patrimoniaux, devrait être épargné par tout grand événement de nature privée.
5. Ajouter du mobilier urbain autour de l'axe d'accès entre la station de métro Jean-Drapeau et les installations permanentes de l'île.
6. Trouver d'autres alternatives de sites que la plaine des jeux pour répondre aux besoins des grands événements tels qu'Osheaga et Piknic Électronik Montréal.

Mobilité et accessibilité : une priorité

7. Corriger le problème de signalétique récurrent en développant un plan global pour une signalisation cohérente, simple et visible à travers le parc Jean-Drapeau.
8. Opter pour une signalétique temporaire adaptable afin d'éviter les couches multiples de lecture sur l'affichage existant.
9. Assurer une circulation piétonnière fluide depuis le métro, en lien avec les travaux du PAMV.
10. Mettre en place un circuit permanent de navette publique électrique liant les différents pôles d'activités du parc.

Cohabitation entre événements et partenaires : un équilibre à trouver

11. Établir des règles claires pour l'affichage promotionnel des événements dans le respect de chacun des partenaires.
12. Encadrer davantage les montages et démontages d'événements.

13. Ajouter deux postes d'administrateurs avec droit de vote au conseil d'administration pour deux partenaires représentant respectivement le pôle d'activité nature/culture et le pôle événementiel.

14. Identifier d'autres sources de financement que les grands événements privés pour limiter la dépendance de la Société du parc Jean-Drapeau envers le pôle événementiel.

L'avenir du Musée Stewart et des bâtiments historiques

15. Élaborer un plan directeur sur l'avenir des bâtiments historiques de l'île, ainsi que le développement d'une vision à long terme pour la valorisation et l'animation de ces bâtiments.

16. Pour les cinq prochaines années, confier l'animation de l'ensemble des bâtiments historiques de l'île au Musée Stewart.

17. Le Musée Stewart recommande que le complexe militaire conserve une vocation muséale à la suite de son départ.